Association des cimetières chrétiens du Québec

Trait d'union

Bulletin d'information et de liaison de l'Association des cimetières chrétiens du Québec

NUMÉRO 26 20e ANNÉE AUTOMNE 2014

Aller encore plus loin...

par *Monique Morin, présidente de l'ACCQ*

C'est un fait, notre association est maintenant reconnue par tous comme la plus représentative de son domaine grâce à notre position en faveur des autres dénominations chrétiennes. Notre objectif de leadership dans le domaine funéraire est atteint, et nous nous dirigeons vers un avenir prometteur pour « aller encore plus loin ».

Des changements au sein du C.A.

Lors de l'assemblée générale annuelle, les administrateurs en place ont formé leur nouveau conseil d'administration et m'ont proposé la présidence. Ce sera un honneur pour moi de servir ceux qui ont comme moi un amour profond de nos racines et des valeurs patrimoniales de nos cimetières, et je remercie les membres du C.A. de m'accorder leur confiance. Seule femme élue à la présidence de notre association, en 27 ans d'existence, je partagerai cet honneur avec la première femme élue sur le conseil, Mme Micheline Renaud, en 1999, et avec la première vice-présidente, responsable d'un cimetière non catholique : Mme Élise Briand. C'est un beau gage de reconnaissance des efforts des femmes dans le milieu des cimetières!

Même si M. Gino Cloutier nous a remis sa démission en tant que président, nous pourrons toujours compter sur lui comme trésorier de l'Association. Il servira également de personne-ressource pour partager son expérience et son expertise de gestionnaire. Soyons-lui reconnaissants pour toutes ces années à la tête de notre association : quelle belle marque d'engagement! Merci M. Cloutier pour votre dynamisme et votre disponibilité auprès de l'ACCQ.

M. Réjean Lessard est entré fin août dans ses nouvelles fonctions de recteur du Sanctuaire de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus de Québec. N'ayant plus aucun lien avec la gestion du cimetière de sa paroisse, il quitte le conseil pour se consacrer entièrement à ses nouvelles fonctions. M. Lessard agissait comme guide spirituel et publiait un billet dans le *Trait d'union*, en plus de donner des conférences sur les différentes façons de rendre hommage à nos défunts. M. Gilles Paquette, en tant que diacre permanent, agira dorénavant à titre de guide spirituel pour le conseil d'administration. Quant au poste vacant, suite au départ de M. Lessard, il sera comblé par M. Daniel Lapierre, gestionnaire des Jardins commémoratifs de la Cathédrale du diocèse de St-Hyacinthe. M. Lapierre a donné de nombreuses conférences sur le service à la clientèle, aux gestionnaires de cimetières ainsi qu'aux employés des Coopératives funéraires membres de la Fédération. M. Lapierre, bienvenue parmi nous!

Durant mon mandat à la présidence de l'Association, j'espère assurer un leadership fort et veiller à la préservation de nos lieux de commémoration, tellement riches de notre histoire québécoise. Merci à vous tous qui êtes notre source d'inspiration. Merci d'être présents les uns pour les autres et ensemble, nous pourrons « aller plus loin »!

Les cimetières : lieux de repos ?

texte et photos par *Mario Bélanger*

De par leur nature, les cimetières sont généralement des lieux de repos et de grande tranquillité. Oui, mais ce n'est pas toujours le cas!

Au Québec, les responsables des cimetières et des mausolées ont parfois vécu des situations un peu étranges, surprenantes, troublantes... Habitués à la discrétion, ils évitent de trop raconter ces histoires qui surviennent à l'occasion. Pourtant, il est sans doute pertinent que toutes les personnes qui travaillent dans le milieu puissent anticiper ce genre d'événements insolites.

Le journal *Le Trait d'union* a réussi à récolter quelques-unes de ces histoires qui sortent de l'ordinaire. Il a quand même fallu promettre à nos sources que les noms et les lieux seraient gardés confidentiels!

Lors des belles soirées d'été, il peut arriver occasionnellement que des jeunes décident d'organiser leur party dans un cimetière... D'autres vont jusqu'à planter leur tente pour y passer une calme nuit en camping... On a déjà vu aussi des couples d'amoureux s'y enlacer intensément... Dans ces situations, en général, il n'y a pas trop de dommages pour le cimetière, mais il faut noter que les risques de voir arriver la police sont quand même présents...

On a vu aussi, dans un cimetière, un individu tout habillé en noir, style gothique, qui revenait presque quotidiennement pour danser à travers les tombes. Il était un peu bizarre, mais sans malice...

La réalité peut devenir plus corsée. Par exemple, on a trouvé, sur une stèle funéraire nouvellement installée, une poupée emballée dans une bande de tissu. Il s'agissait d'une poupée vaudou, avec plusieurs aiguilles dans le corps... Curieux, n'est-ce pas?

Lors d'une inhumation des cendres d'un défunt, une famille avait décidé de lancer dans le ciel une colombe en souvenir du disparu, mais un oiseau de proie est apparu pour attraper l'oiseau blanc, symbole de paix... Triste histoire...

Dans un autre cas, on a identifié un rite satanique : quelques symboles mystérieux peints à l'aérosol sur des monuments, un cercle de chandelles au centre du cimetière... Peu de dommage, mais beaucoup de questionnements pour le personnel. La cérémonie nocturne était probablement en lien avec des funérailles récentes.

Trait d'union

Association des cimetières chrétiens du Québec

est une publication périodique de l'Association des Cimetières chrétiens du Québec
www.accquebec.com

Toute **correspondance** ou **abonnement** doit être adressé au secrétariat de l'ACCQ :

Mme Nathalie Champagne,
152, du Mont-Marie, Lévis QC G6V 8X1

Téléphone: 514-232-5553
info@accquebec.com
Télécopieur : 418-833-4369

COORDINATION
Nathalie Champagne, Secrétariat ACCQ

Rédaction : Mario Bélanger
Conception graphique : Nadine Marticotte
Chargé de projet : Pierre Dion

Offrez-vous un abonnement au bulletin **Trait d'union**
1 an (2 numéros) : 20 $ (taxes incluses)

Tél. : 514 232-5553
info@accquebec.com

Le bulletin Trait d'union est publié 2 fois par année
Réservez votre espace publicitaire dans le prochain bulletin — Printemps 2015

Trait d'union

- Carte d'affaires 3,635" x 2" 185 $
- Bandeau 7,5" x 2" 290 $
- Quart de page 3,6" x 4,625" 290 $
- Demi-page horizontale 7,5" x 4" 475 $
- Demi-page verticale 3,6" x 9,5" 475 $
- Pleine page intérieure 7,5" x 9,5" 865 $
- Pleine page intérieure dos 7,5" x 9,5" 950 $
- Pleine page arrière 7,5" x 9,5" 995 $

Contactez Nathalie Champagne, au 514-232-5553
info@accquebec.com

On a trouvé aussi, dans un autre cimetière, un trou creusé dans le sol jusqu'à un cercueil inhumé depuis la veille. On pouvait même entrevoir au fond de ce trou la main de la personne décédée. Le personnel du cimetière a supposé qu'il y avait probablement une bague de valeur au doigt du défunt...

Ailleurs, il est arrivé qu'un gars sur l'acide arrive avec sa pelle pour déterrer une tête de mort...

Dans une autre ville, la corporation souhaitait faire un agrandissement de son cimetière sur un terrain adjacent. Dans ce champ, lors des travaux d'excavation, on a trouvé un corps qui avait été enterré, à proximité du cimetière... On ne sait pas qui était l'individu, on ne sait pas quand c'est arrivé, mais ce n'était pas récent. Le corps a finalement été enterré avec dignité dans la fosse commune du cimetière.

Bien sûr, de telles situations sont exceptionnelles, mais elles sont arrivées!

Les travailleurs des cimetières peuvent aussi être en contact avec des visiteurs qui vivent un grand chagrin. La plupart des gens qui sont enterrés ont eu dans leur vie des parents et des amis qui étaient très proches. Donc, certaines personnes qui viennent méditer sur la tombe d'un cher disparu (autrefois un ami précieux, une mère inestimable...) peuvent parfois vivre ce moment de façon très intense. Des souvenirs s'agitent dans leur tête. Les émotions sont à fleur de peau. Le personnel des cimetières peut être appelé à consoler ces visiteurs en crise, à leur proposer de l'aide psychologique.

Vandalisme et verglas

Le vandalisme n'est jamais agréable à vivre. Il arrive qu'on trouve des bouteilles de bière cassées, des fleurs arrachées, des poteaux tordus... Pire, des pierres tombales peuvent être marquées par des tirs de fusil au plomb ou par des graffitis. Les responsables du cimetière doivent alors procéder à divers travaux de nettoyage et de réparation des monuments, ce qui représente des coûts importants. Des cimetières ont même déjà sollicité une équipe de bénévoles pour une corvée.

Dans certains cimetières, des plaques de bronze, solidement fixées, ont été dérobées. « C'est un métal qui a une belle valeur et les voleurs avaient des outils de haute qualité pour faire ce travail », explique un responsable. À un autre endroit, une clôture Frost en broche de 250 pieds a été arrachée et volée, en plein été. Ailleurs, le caveau d'entretien a été dépouillé de ses équipements.

Il y a aussi la nature qui s'exprime. Après une grosse tempête de verglas, le personnel d'un cimetière a déjà été obligé d'enlever pas moins de 22 tonnes de branches d'arbres. « Il faut dire que plusieurs arbres avaient fait leur temps, explique un intervenant. Ça nous a donné l'occasion de faire un grand ménage et de replanter plusieurs arbres. »

Véhicules

La circulation automobile est aussi une préoccupation. Dans un cimetière, il y a déjà eu une collision entre une automobile dont le conducteur était distrait et... un tracteur qui s'occupait de tailler le gazon. L'assurance du cimetière a payé les dégâts.

Comme les sentiers sont souvent étroits, certains automobilistes stationnent parfois leur véhicule sur le bord d'une fosse mortuaire. « Ce n'est pas arrivé chez nous, mais avec le poids de l'automobile, ça pourrait très bien défoncer le sol », prévient un employé. « Si ça arrive, ça pourrait coûter cher au conducteur. »

Le cas le plus étonnant au Québec est probablement cet homme qui, avec sa voiture, a défoncé le mur d'un cimetière, a brisé quelques monuments avant de finir sa course entre deux arbres. « Sa voiture était coincée, il ne pouvait pas sortir, explique une responsable. Il roulait vite et il a été chanceux de ne pas se tuer sur place. Il a prétendu qu'il s'était endormi au volant! »

Halloween

Afin d'apprivoiser la population avec les lieux environnants, un cimetière a décidé d'organiser une activité publique spéciale, le soir de l'Halloween. Rien d'épeurant, bien sûr! Il s'agissait de planifier un trajet dans le vaste cimetière pour indiquer où sont enterrées quelques personnalités et quelques familles qui ont marqué la ville. Des conteurs et des musiciens expliquaient brièvement le parcours de vie de ces disparus.

« On attendait 50 personnes au point de rassemblement, il en est venu 200 », explique une organisatrice de cet événement. « Il y avait des jeunes, des personnes âgées, des marcheurs. C'est toute une page de l'histoire de la municipalité qu'on a parcouru ensemble. »

Cendres des défunts

Le cinéma donne une fausse image de ce que sont réellement les cendres d'un défunt. Dans plusieurs films, elles sont parfois soufflées dans l'océan comme de la simple cendre de cigarette. En réalité, elles se composent de morceaux d'os broyés qui n'ont rien d'une fine poussière qui vole au vent.

Et surtout, on ne peut pas jouer comme on veut avec les restes humains. Les cendres exigent le respect! Que penser de ce type qui avait fait mettre dans quatre étuis à cigare les cendres de son amoureux décédé? Il a gardé l'un des étuis et expédié les trois autres à des amis qui habitaient dans d'autres villes éloignées... Imaginez la réaction des parents du jeune défunt quand ils ont appris cela!

Que penser aussi de cette famille qui a enterré l'urne de leur défunt près de leur résidence? Un beau geste, peut-être! Oui, mais quelques années plus tard, le terrain et la maison ont été vendus. Et le nouveau propriétaire a décidé d'agrandir la maison. En excavant, les ouvriers ont découvert l'urne, avec le nom de la personne. Selon la loi, il s'agit d'un vice caché, qui aurait dû être déclaré lors de la vente. Les premiers occupants ont dû payer une compensation.

Pareillement, sans autorisation, il est défendu de traverser la frontière d'un pays avec des cendres humaines.

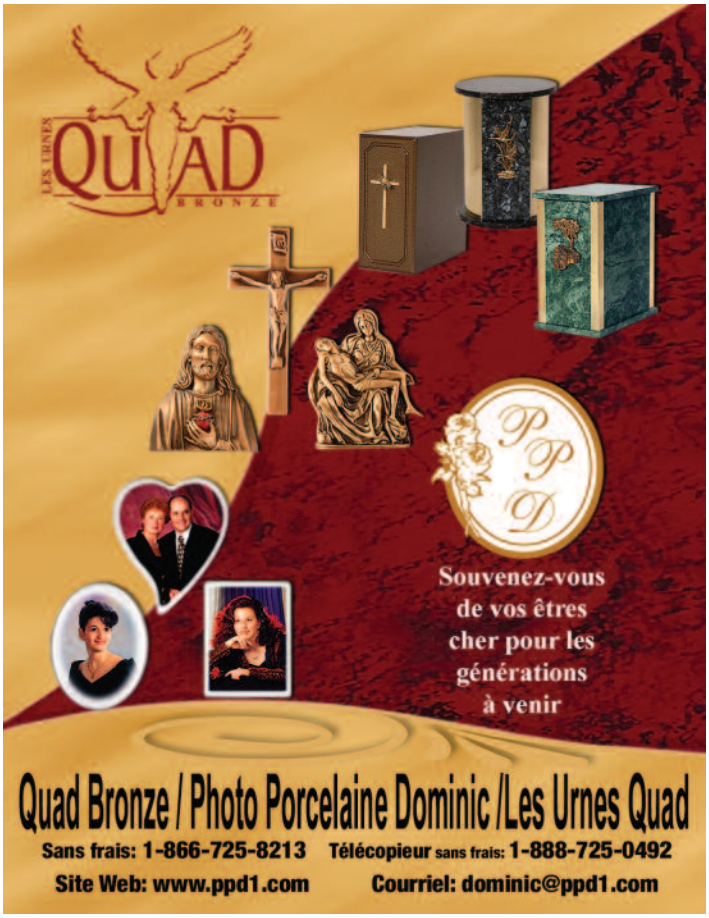

« La majorité des gens préfèrent déposer les cendres d'un défunt dans une urne que l'on place dans un cimetière ou dans un columbarium », explique un responsable. « Il y a des gens qui préfèrent les conserver, mais ça amène souvent des problèmes dans la famille. Qui va les conserver? Pour combien de temps? Que faire avec? »

Un jour, un homme avait demandé les cendres de son épouse avec l'intention de les répandre dans un parc. Cependant, quant il s'est rendu compte que les gens marchaient un peu partout dans le parc et que les chiens y faisaient leurs besoins, il a décidé de faire inhumer l'urne dans un cimetière.

Un autre client, plutôt que dans une urne conventionnelle, tenait à faire enterrer les cendres de sa conjointe dans un ancien coffre à bijoux qui avait appartenu à celle-ci…

Il y a aussi cette histoire d'une dame qui avait conservé l'urne de son défunt mari sur le plancher de son salon. Curieusement, le petit chien de la maison, qui avait grandi avec cet homme, dormait régulièrement près du récipient...

Décès biologique

Enfin, on peut se demander si la nouvelle vague de « décès biologique », qui gagne les pays européens, connaîtra un certain succès en Amérique du Nord. Par exemple, la firme **Urna Bios** (urnabios.com) propose de transposer les cendres d'un défunt dans une urne composée de matériaux biodégradables : noix de coco, tourbe compactée et cellulose. L'urne contient la graine d'un arbre. Avec un large choix de graines, le futur arbre est planté et commence à se développer. Le défunt se transforme ainsi en arbre!

Pour certains, c'est la plus belle des idées! Mais en dépit de la bonne volonté écologique, cette approche soulève d'autres questions. Où cet arbre sera-t-il planté? Qui en prendra soin? Faut-il mettre une plaque commémorative? Les descendants auront-ils la possibilité de se recueillir au pied de cet arbre? Et qui osera le couper un jour?

Des endroits reposants, les cimetières? Vraiment?!

SAINT-HYACINTHE

Journée de formation, le 18 novembre

Deux ateliers seront bientôt offerts dans le cadre d'une journée de formation, à Saint-Hyacinthe, aux Jardins commémoratifs de la Cathédrale, le mardi 18 novembre 2014.

Le premier atelier s'intitule : **Documents notariés**. Il sera donné par **Mme Johanne Leroux**, notaire. Elle présentera les différents documents notariés qui peuvent influer sur la concession d'un lot : *testaments, mandats en cas d'inaptitude, procurations et successions/dévolution légale des héritiers, etc.*

Le second atelier porte sur le **Patrimoine des cimetières**. **Mme Myriam Cloutier**, du Cimetière Mont-Royal, sera la conférencière invitée. Celle-ci donnera des indications sur la manière de faire la promotion de votre cimetière par l'entremise de son patrimoine : *visites guidées, outils éducatifs, collecte et gestion des archives, levée de fonds, restauration de monuments, etc.*

Vous trouverez le formulaire d'inscription sur le site de l'Association des cimetières chrétiens du Québec (www.accquebec.com). Renseignements : info@accquebec.com.

CINÉMA

La mort au cœur de l'intrigue

par Mario Bélanger

La mort est souvent au cœur des intrigues que le cinéma moderne nous présente. Dans la vie réelle, le décès d'une personne oblige les membres de sa famille et de son entourage à se remettre en question, à modifier leurs habitudes de vie, à sonder en profondeur les liens qui les unissent aux autres. Pareillement, au cinéma, la mort devient donc un moteur qui, en plus de susciter l'émotion, alimente la trame dramatique et ouvre la porte à de multiples développements.

Voici, par exemple, trois films qui sont sortis à l'automne 2014 et où l'on côtoie la mort de près.

D'abord, la cinéaste Julie Hivon a présenté son troisième long métrage, intitulé ***Qu'est-ce qu'on fait ici?*** Elle y raconte l'histoire d'un groupe d'amis qui ont perdu l'un des leurs dans un accident. Originaire de Granby, elle s'est inspirée d'amis proches qui sont décédés dans des accidents de la route quand elle était plus jeune. « J'avais envie de parler de différentes façons de réagir au deuil », expliquait-elle au journal Le Soleil.

Le film américain ***Entre les tombes*** *(A Walk Among the Tombstones)* raconte, quand à lui, l'histoire d'un détective qui enquête sur l'enlèvement et le meurtre de son épouse par deux psychopathes. Joué par la vedette Liam Neeson, le détective doit s'associer avec un trafiquant de drogue et avec un sans-abri pour résoudre l'énigme. Vous pouvez imaginer que la vengeance est un précieux fil conducteur...

Enfin, dans le film ***L'Épreuve : le labyrinthe***, une quarantaine de jeunes se retrouvent un bon matin à la porte d'un vaste labyrinthe, appelée la Clairière, et ils ont l'obligation de trouver la sortie avant le soir. Sinon, malheur à ceux qui restent pris : ils seront anéantis! Le matin suivant, les survivants sont confrontés à un autre labyrinthe, duquel ils doivent essayer de s'extirper. Et ainsi de suite. Chaque jour, la mort leur pend au bout du nez.

La mort semble être un thème captivant au cinéma. La preuve? L'acteur Matt Damon et le réalisateur Paul Greengrass sont en pourparlers pour produire un cinquième tome des aventures de Jason Bourne. On se souviendra qu'ils ont fait fortune avec le premier film de cette série, en 2004. Et ça s'appelait comment ? ***La mort dans la peau.***

Le Contrat de fiducie d'utilité privée

En juin 2013, l'ACCQ, en collaboration avec l'Industrielle Alliance, a mis en place un tout nouveau produit, exclusif aux cimetières : le Contrat de fiducie d'utilité privée.

Sous forme de rente collective, ce produit simplifie grandement l'administration des fiducies. Les placements sont garantis, sans frais d'entrée ou de sortie, et ils sont rachetables en tout temps à la valeur marchande. L'Industrielle-Alliance s'assure de la disponibilité des informations en tout temps, via son site internet.

Pour démarrer votre première fiducie d'utilité privée, contactez :

Benoit Arsenault, directeur régional
Développement des affaires
Industrielle-Alliance

1-800-549-4097 poste 5762 benoit.arsenault@inalco.com
Votre Association : : 1-855-235-5553 info@accquebec.com

Le 27e congrès de l'Association, à Magog : un rendez-vous qui a réuni 220 participants

par *Mario Bélanger*

Le comité organisateur en compagnie du conférencier invité : MM. **Cléo Morin** et **Onil Boilard**, du cimetière Saint-Patrice de Magog, le conférencier **Josélito Michaud**, **Donald Thompson**, curé de Magog, et **Gilles Paquette**, du cimetière Saint-Michel de Sherbrooke. M. Thompson est un collaborateur de Josélito Michaud pour la populaire émission diffusée à Radio-Canada, On prend toujours un train pour la vie.

Le Congrès annuel 2014 de l'Association des cimetières chrétiens du Québec, qui s'est déroulé à Magog, dans les Cantons de l'Est, à la fin mai, a connu un grand succès. « En termes de participation et de bénéfice financier, ce fut le meilleur congrès à vie, estime Mme **Nathalie Champagne**, du secrétariat de l'Association. Nous avons réuni 220 participants, si l'on compte les membres de l'ACCQ, les accompagnateurs, les conférenciers et les exposants. Autant les conférences que les visites guidées se sont très bien déroulées. Et sur le plan financier, c'est aussi un succès. »

Plus d'une dizaine de conférences ont été présentées durant les trois journées, ce qui a permis de se mettre à jour sur différents aspects reliés à la gestion des cimetières et des mausolées : la santé et la sécurité au travail, le service à la clientèle, les rites funéraires, les développements sur internet, le contrat de fiducie privée, les aspects juridiques, la création d'une corporation, etc. « Les ateliers ont été très populaires et je pense que tout le monde a apprécié la qualité des interventions », ajoute l'un des organisateurs, M. **Gilles Paquette**.

La conférence d'ouverture a été présentée par l'animateur bien connu **Josélito Michaud**, auteur du livre *Passages obligés*, qui traite du deuil.

La mairesse de Magog, Mme **Vicki May Hamm**, a accueilli les congressistes dans la bibliothèque municipale pour une réception. Un salon des exposants et une visite du cimetière Saint-Patrice avaient aussi été planifiés. Quant aux accompagnateurs, un programme spécial leur permettait de découvrir quelques attraits de la région, notamment l'abbaye Saint-Benoît-du-Lac.

Notons aussi que lors de l'assemblée annuelle tenue le jeudi, Mme **Monique Morin** a été élue en tant que nouvelle présidente de l'ACCQ. Un grand merci au comité organisateur et aux commanditaires de cet événement!

M. **Donald Thompson**, curé de Magog.

Après sa conférence, **Josélito Michaud** a pu rencontrer les participants.

Le cimetière Saint-Patrice de Magog.

AU CŒUR DE LA VALLÉE

Prochain congrès : 3, 4 et 5 juin 2015, au Manoir St-Sauveur

Venez découvrir les plaisirs qui s'offrent à vous dans la Vallée de Saint-Sauveur et Piedmont. Magnifique région de montagnes, de lacs et de grands espaces, la nature et l'air pur vous y donnent rendez-vous!

Saint-Sauveur sait charmer le visiteur pas son noyau villageois offrant de nombreux restaurants et boutiques ainsi qu'une ambiance unique. Le calendrier est riche en événements culturels et sportifs. À moins d'une heure au nord de Montréal, cet endroit est parfaitement aménagé pour le tourisme.

Le congrès annuel de l'ACCQ permet à tous les gestionnaires de cimetières, membres ou non de l'Association, de se retrouver pour échanger sur divers sujets, obtenir de la formation spécialisée en assistant aux conférences proposées, visiter les kiosques des exposants du milieu, etc. Il permet également d'assister à l'Assemblée générale.

Surveillez votre ***Trait d'union*** de février 2015 pour plus de détails.

GRAVEL BERNIER VAILLANCOURT
AVOCATS

Place Iberville Trois
2960, boul. Laurier
Bureau 500
Québec (Québec)
G1V 4S1

Téléphone : 418 656-1313
Télécopieur : 418 652-1844
info@gbvavocats.com

· Litige civil et commercial
· Construction
· Faillite, insolvabilité et redressement d'entreprise
· Commercial et corporatif
· Environnement et développement durable
· Assurances
· Administratif
· Bancaire
· Relations de travail
· Droit des cimetières

Funérailles : à l'église ou au salon mortuaire?

par *Gilles Paquette, Magog**

Les mœurs funéraires ont changé rapidement depuis les dernières années. Il y a peu de temps, les gens allaient tout naturellement à la paroisse pour la célébration des funérailles de leurs proches. Dans une société laïque comme la nôtre, où la foi et la religion sont pour plusieurs personnes une activité que l'on pratique en privé, il n'est pas toujours évident de s'y retrouver.

Parfois, il n'y a plus de rencontres au salon funéraire, plus de célébrations liturgiques, ou tout au plus, une heure pour accepter les sympathies avant un adieu avec ou sans références religieuses.

Des modes entourant l'incinération (la dispersion des cendres dans la nature, dans le jardin du défunt, dans une rivière ou ailleurs...), entraînent la perte de sens quant à la célébration de la mort. Pourtant, les chrétiens sont toujours invités à célébrer en Église, au sein de la communauté des baptisés, plus spécialement celle du baptisé décédé qui y a vécu les grandes étapes de sa vie de foi.

Il est possible de personnaliser des funérailles chrétiennes, soit par une célébration de la parole de Dieu ou par l'eucharistie. On y choisira des pièces musicales classiques, des chants traditionnels ou contemporains ainsi que des textes puisés dans la Bible, respectant ainsi la volonté des personnes qui veulent célébrer à l'église, en présence de ceux et celles avec qui elles ont vécu.

La meilleure façon d'y arriver, c'est de faire connaître aux proches et aux amis du défunt la volonté celui-ci de « passer par l'église ».

Des membres de la famille ou des amis peuvent intervenir lors de la célébration, soit par la lecture de la parole de Dieu, par des prières ou par des gestes symboliques.

Une célébration de funérailles chrétiennes dure environ une heure avec eucharistie, un peu moins pour une célébration de la parole. Est-ce trop ? N'est-ce pas une manière de dire à une personne qu'elle a été signifiante et importante pour nous et que nous sommes prêts à l'accompagner à son dernier repos ?

On dira que les gens qui demandent une liturgie d'adieu au salon ne viendraient pas de toute façon à l'église. Dirait-on la même chose pour la célébration du baptême ou du mariage ? Alors, qu'on s'assure que les rites permis au salon soient distincts de ceux des funérailles à l'église et qu'ils respectent la volonté de la personne décédée.

* Un texte de Pierre Léger et un autre de Alain Roy m'ont inspiré pour écrire ce court résumé.

En Roumanie : un cimetière joyeux

Connaissez-vous le « Cimetière joyeux de Sapânta » ? C'est ainsi que s'appelle un cimetière chrétien situé dans le nord de la Roumanie et qui a la particularité d'être très coloré. Au-dessus des tombes, les stèles funéraires en bois sont peintes en couleurs vives, avec une dominante en bleu. Sur chaque stèle, on peut voir un dessin et un court texte qui représentent un moment de vie du défunt, un trait de son caractère ou la cause de son décès. Les messages sont respectueux, mais on n'hésite pas à leur donner une teinte nostalgique ou humoristique. Au départ, c'est un artisan local qui, en 1935, avait sculpté une première épitaphe avec des couleurs vives. D'autres familles ont désiré un traitement semblable pour leurs proches. Aujourd'hui, plus de 800 stèles ont été ciselées selon ce concept. Le cimetière est devenu une attraction touristique dans la région. Et c'est l'élève du premier artisan qui a pris la relève!

LOI N°26

Loi sur la protection des sépultures des anciens combattants et des morts de guerre

par *Annick Bilodeau*

La Commission des sépultures de guerre du Commonwealth a été constituée par Charte royale le 21 mai 1917. Ses responsabilités sont de marquer et d'entretenir les sépultures des membres des forces armées des pays du Commonwealth qui sont morts au cours des deux guerres mondiales. La Commission s'occupe aussi d'ériger et d'entretenir des monuments commémoratifs dédiés à ceux qui n'ont pas de sépulture connue et de tenir des archives et des registres. Les coûts sont partagés entre les gouvernements participants, soit ceux de l'Australie, du Canada, de l'Inde, de la Nouvelle-Zélande, de l'Afrique du Sud et du Royaume-Uni, en proportion du nombre de leurs sépultures de guerre.

L'Agence canadienne de la Commission assure l'application de la Charte au sein des Amériques (incluant les Caraïbes), ce qui vise la commémoration de 20 400 morts de guerre dans 3400 lieux d'inhumations et dix monuments commémoratifs. De ce nombre, on retrouve 1967 morts de guerre inhumés dans 369 cimetières du Québec, incluant 92 morts de guerre commémorés sur le monument commémoratif au Champ d'honneur national du Fonds du Souvenir, à Pointe-Claire (île de Montréal). La Commission, selon des services contractuels reçus de la part d'Anciens Combattants Canada, entretient également de façon périodique les pierres tombales de vétérans (ceux et celles qui ont survécu aux deux guerres mondiales et qui ont été par la suite enterrés aux frais du Gouvernement du Canada).

Afin d'être considérée comme défunt de guerre, la personne doit être décédée lors de service militaire ou de causes résultant de service militaire accompli pendant une des deux périodes désignées comme périodes de guerre par les gouvernements participants : **du 4 août 1914 au 31 août 1921** (Première Guerre mondiale) ou **du 3 septembre 1939 au 31 décembre 1947** (Seconde Guerre mondiale).

Le travail de la Commission s'appuie sur les principes suivants toujours en vigueur :

- Le souvenir de chaque mort doit être perpétué en gravant son nom sur une stèle marquant le lieu de sépulture ou sur un monument commémoratif si le lieu d'inhumation est inconnu.
- Les stèles et les monuments commémoratifs doivent être permanents.
- Les stèles doivent être uniformes.
- Aucune distinction ne doit être faite quant au grade militaire, à la race ou à la religion.

Le 11 novembre 2003, la Loi sur la protection des sépultures des anciens combattants et des morts de guerre, telle qu'adoptée par le Parlement du Québec, décrète ce qui suit, afin d'assurer que la commémoration de nos défunts de guerre soit protégée :

- Les sépultures visées par la présente loi sont celles des anciens combattants des forces armées canadiennes ou alliées ainsi que toute sépulture de guerre protégée par les conventions de Genève pour la protection des victimes de guerre, signées à Genève le 12 août 1949, et leurs protocoles additionnels, reproduits aux annexes I à VI de la Loi sur les conventions de Genève (Lois révisées du Canada (1985), chapitre G-3).
- L'administrateur d'un cimetière est tenu d'assurer la protection des sépultures des anciens combattants et des sépultures de guerre se trouvant dans ce cimetière. Les restes ou le monument funéraire de ces sépultures ne peuvent, notamment, être déplacés que d'une façon qui permette de les retrouver.
- L'administrateur d'un cimetière peut convenir avec le ministre fédéral responsable ou la Commission des sépultures de guerre du Commonwealth d'arrangements financiers ou autres nécessaires à la protection et à l'entretien des sépultures. Si cet administrateur a reçu un avis lui indiquant que l'un ou l'autre s'engage à assumer les frais d'entretien et de concession des lieux d'une sépulture, il ne peut permettre le déplacement des restes ou du monument funéraire de cette sépulture que s'il a donné au ministre fédéral ou à la Commission un avis de trois mois lui faisant part de son intention de le faire.

Nous sommes reconnaissants de l'appui que vous nous apportez afin d'assurer que les membres des forces militaires du Commonwealth qui sont morts au cours des deux guerres mondiales ne soient jamais oubliés.

Washington vénère ses disparus

par *Mario Bélanger*

On peut argumenter longtemps sur le comportement belliqueux des dirigeants des États-Unis, mais une chose est certaine : les Américains accordent un respect profond, une vénération pleine d'empathie pour ceux et celles qui ont donné leur vie pour la patrie.

Il faut prendre le temps de visiter la capitale, Washington, pour constater cette grande estime pour les disparus. Dans un rayon d'une dizaine de kilomètres, de nombreux monuments et mémoriaux funéraires ont été érigés pour rappeler à la mémoire certaines grandes personnalités politiques qui sont décédées, mais aussi, tous ces soldats, marins et aviateurs qui sont tombés au combat dans les différentes guerres dans lesquelles les États-Unis ont été impliqués.

Le cimetière d'Arlington, en réalité situé en Virginie, s'étend à proximité de Washington. En fait, pour s'y rendre, il n'y a qu'une rivière à traverser : le Potomac. (www.arlingtoncemetery.mil)

Dans ce vaste lieu de recueillement, un nombre incroyable d'environ 300 000 tombeaux sont installés, dans un agencement impeccable et une propreté immaculée. Les victimes de telle guerre ou de telle époque sont regroupées par sections. Chaque pierre tombale affiche le nom d'un disparu, avec la date de son décès ainsi que le nom de la conjointe et des enfants. Pas moins de 26 religions différentes sont représentées. Plus d'un million de visiteurs franchissent les portes de ce vaste cimetière chaque année. Des funérailles s'y déroulent encore régulièrement. Les guerres en Irak et en Afghanistan ont contribué aux décès les plus récents.

Arlington propose aussi plus d'une quarantaine de monuments dédiés à des groupes particuliers (les astronautes, les garde-côtes, les infirmières, les soldats inconnus, etc.) ou à de grandes personnalités (par exemple, les dépouilles des frères Kennedy, John, Robert et Edward y reposent).

Au centre-ville de Washington, il est possible de visiter de **grands monuments** en l'honneur des vétérans de la Deuxième Guerre Mondiale (1939-1945), de la guerre de Corée (1950-1953) et de celle du Vietnam (1955-1975). (fr.wikipedia.org/wiki/National_Mall)

Les Américains ont aussi érigé au cœur de la capitale des monuments commémoratifs très impressionnants au nom de certaines fortes personnalités qui ont marqué leur histoire : par exemple, les mémoriaux Abraham Lincoln, Franklin Roosevelt, Thomas Jefferson, Martin Luther King, James Madison et Robert Taft. Pareillement, le grandiose obélisque de 169 mètres de haut, qui symbolise souvent la ville, porte le nom de George Washington, premier président du pays.

Les musées fort bien nantis de Washington, notamment le Musée de l'histoire américaine, le Musée national de l'air et de l'espace, le Musée des Amérindiens et le Newseum (consacré à la presse et à l'information), font également allusion aux conflits et catastrophes qui ont ébranlé les États-Unis et fauché de nombreuses vies.

Améliorer l'expérience de commémoration

et faciliter la transmission de l'héritage humain aux nouvelles générations

par *François Chapdelaine, directeur général, Compagnie du Cimetière Saint-Charles*

Depuis le début 2014, la Compagnie du Cimetière Saint-Charles travaille activement à développer des outils mobiles de commémoration, qui permettront de « faire parler les pierres » et d'améliorer l'expérience des proches du défunt lors de leur visite au cimetière.

Des mausolées-columbariums dotés d'un nouvel outil de commémoration

Dans un premier temps, le futur mausolée Catherine-de-Saint-Augustin, actuellement en construction au Cimetière Saint-Charles et réalisé par la firme CMC, sera doté de l'application Mémoire éternelle. Cet outil, développé en partenariat avec la firme APPCOM à partir de technologies de micro-localisation et de mobilité, permettra au visiteur de se recueillir devant la niche ou la crypte de l'être cher en ayant accès à un album de photos souvenir, d'extraits vidéos et de notes autobiographiques. Cette technologie sera également implantée dans les mausolées précédents, puisqu'elle répond au besoin exprimé par plusieurs familles de personnaliser l'emplacement de sépulture de leurs défunts.

Une visite historique guidée, possible en tout temps, sans guide

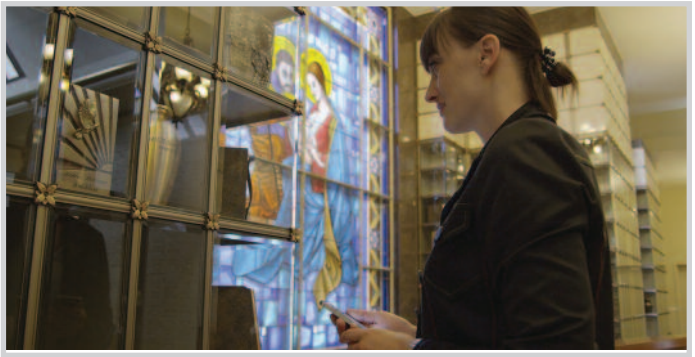

Dans un second temps, les monuments de grands personnages qui ont marqué l'histoire pourront être visités, sans l'assistance d'un guide, grâce à une application Patrimoine. Cet outil permettra aux visiteurs de déambuler dans nos cimetières, avec leur propre téléphone intelligent ou un iPad mis à leur disposition, en repérant eux-mêmes les points d'intérêts historiques et culturels. Le même type d'application pourra bientôt être offert aux familles qui ont des défunts inhumés sur nos terres, afin de pérenniser l'histoire des membres défunts de leur famille et de favoriser la transmission de leur héritage humain aux nouvelles générations.

Le Cimetière Mont-Royal… depuis 1852

La Commission des lieux et monuments historiques du Canada a désigné le Cimetière Mont-Royal « Lieu historique national » en 1998. Cette plaque a été dévoilée lors des festivités entourant le 150e anniversaire du Cimetière en 2002.

Le Cimetière Mont-Royal est un nouveau membre de l'Association des cimetières chrétiens du Québec (ACCQ). Il n'est pas jeune pour autant puisqu'il est au service de la population de Montréal depuis plus de 160 ans.

Fondé en 1852, à l'époque où on déménageait les cimetières à la campagne, ce petit cimetière installé dans un coin reculé du mont Royal est devenu, avec les années, une grande propriété de 66 hectares (165 acres). Sur place, la gamme complète de services funéraires est offerte à une large clientèle cosmopolite.

Le Cimetière Mont-Royal a été établi par la communauté protestante de Montréal. Il prenait la relève de deux petits cimetières protestants situés en pleine ville. On le voulait différent… On s'est inspiré des nouveaux cimetières ruraux des grandes villes américaines, tels que le Cimetière Mount Auburn situé près de Boston. Dans le premier rapport annuel de La Compagnie du Cimetière Mont-Royal, en 1852, on peut lire : « les administrateurs viennent tout juste d'obtenir une portion de terre admirablement adaptée à leurs besoins de l'autre côté de la montagne : un sol assez profond, des petits ruisseaux pouvant servir à la création de lacs, beaucoup d'arbres et une topographie contrastante merveilleuse. Le tout est suffisamment loin du bruit et de la chaleur de la ville mais quand même assez près pour favoriser une bonne accessibilité ». Ce même rapport confirmait aussi l'embauche de James Sidney, un arpenteur et ingénieur civil anglais, pour dessiner les plans du Cimetière. Expérimenté dans

MOUNT ROYAL COMMEMORATIVE SERVICES
SERVICES COMMEMORATIFS MONT-ROYAL

l'aménagement de plusieurs cimetières aux États-Unis, il était la personne idéale pour créer un cimetière rural qui, tel un grand jardin anglais, conserverait ses atouts naturels et profiterait de sa situation géographique sur la montagne. Par chance, des voisins tranquilles et du même type sont venus s'installer autour par la suite : le Cimetière Notre-Dame-des-Neiges du côté ouest, deux petits cimetières juifs du côté nord (près de son entrée principale) et le Parc du Mont-Royal au sud.

Depuis les tout débuts, La Compagnie du Cimetière Mont-Royal est dirigée par un Conseil d'administration constitué de 21 personnes bénévoles, élues annuellement. Les membres du Conseil d'administration représentent différentes confessions religieuses et ils sont tous propriétaires d'un lot familial dans le Cimetière. La charte de la Compagnie, sans but lucratif, n'a jamais été modifiée et stipule toujours que tous les profits doivent être entièrement consacrés à l'embellissement et à l'amélioration des lieux. Les droits d'inhumation sont vendus à perpétuité et tous les frais d'entretien sont déboursés au moment de l'achat. Pour chaque terrain vendu, une proportion de 35 % du montant payé est placée dans un fonds d'entretien perpétuel.

Complexe Funéraire Mont-Royal

Chapelle d'origine, aujourd'hui intégrée au Complexe funéraire Mont-Royal

La Compagnie du Cimetière Mont-Royal a pris de l'expansion avec les années. En 1901, grâce au soutien financier du philantrope Sir William Christopher Macdonald, propriétaire de Macdonald Tobacco, le premier crématorium au Canada a été construit au Cimetière Mont-Royal. C'était à l'époque un projet très novateur et controversé. Ce nouvel édifice est demeuré le seul crématorium au Québec jusqu'en 1975.

Soucieux d'un problème éventuel de manque d'espace, les administrateurs de La Compagnie du Cimetière Mont-Royal ont fondé en 1910 un deuxième cimetière dans l'est de Montréal. Situé à Pointe-aux-Trembles, ce cimetière, longtemps appelé Cimetière Hawthorn-Dale, porte désormais le nom de Cimetière des Trembles. Un troisième cimetière est actuellement en préparation. Situé à Senneville, à l'extrémité ouest de l'île de Montréal, le nouveau Cimetière du Belvédère ouvrira sous peu.

L'intérêt pour les services funéraires s'est manifesté au début des années 1990 par l'achat du salon funéraire Blythe Bernier, dans le quartier Parc-Extension de Montréal. Quelques années plus tard, en 1998, on a agrandi l'édifice du Crématorium, presque centenaire, pour le transformer en grand complexe funéraire avec salles d'exposition, salles de réception et magnifiques chapelles.

Grâce à tous ses changements, le Cimetière Mont-Royal fait désormais partie d'une grande organisation connue sous le nom de « Services Commémoratifs Mont-Royal ». Le Cimetière Mont-Royal est toujours très en demande et il dessert maintenant une clientèle très variée qui inclut de nombreuses communautés culturelles, des Catholiques francophones et des Protestants.

Beaucoup d'efforts sont mis à répondre du mieux possible aux besoins actuels des Montréalais tout en conservant l'aménagement original du site ainsi que son patrimoine. Pour ce faire, l'organisation des Amis du Cimetière Mont-Royal a été créée en 1998, « pour préserver et promouvoir les attributs naturels et historiques du Cimetière Mont-Royal, devenu un trésor précieux depuis sa fondation en 1852 ». Avec les fonds recueillis par cette organisation, de nombreux projets de restauration ont lieu chaque année, de même que différents projets éducatifs comme des dépliants sur les personnes célèbres inhumées au Cimetière et un index sur les 100 essences d'arbres présentes sur le site. De nombreuses visites guidées, autant historiques que horticoles, sont organisées annuellement. Le tout dernier projet de l'organisation consiste à offrir une visite guidée des lieux par le biais d'une application gratuite sur AppStore ou Google Play intitulée « Géoguide du Cimetière Mont-Royal ».

La crémation au Canada... depuis 1901

C'est à Montréal que le premier crématorium au Canada a été construit, en 1901. Plusieurs changements ont été apportés à cet édifice à travers les années. Sa plus grande transformation a eu lieu en 1998 par la construction du Complexe funéraire Mont-Royal. En 2005, une grande chapelle de près de 300 places a été ajoutée de même qu'une porte cochère. Malgré de multiples agrandissements, les planchers de mosaïque et les murs de marbre d'origine ont été conservés à l'entrée et dans la magnifique chapelle de style gothique.

Ainsi va la vie!

texte et photos par *par Mario Bélanger*

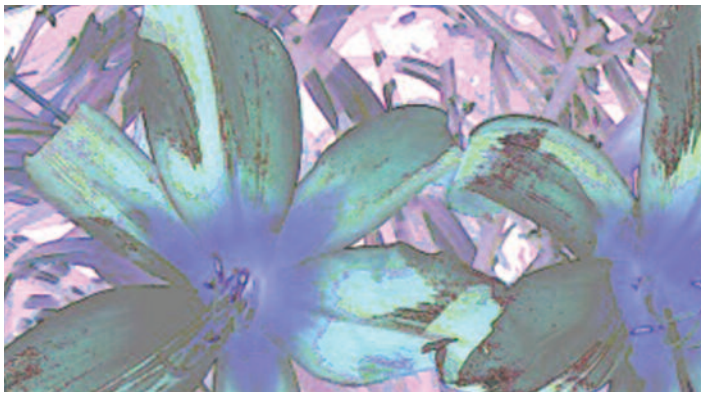

Elle prend énormément de place, la vie... Dès l'instant où l'on vient au monde, son aventure commence... Et elle chemine, avec ses hauts et ses bas, avec ses frénésies et ses amertumes, jusqu'au moment où l'on... « perd la vie ».

Je vous invite à prendre quelques minutes de votre précieuse existence pour scruter le mot « vie » sous différentes facettes. Vous allez voir, dans notre vocabulaire, c'est un mot très... vivant!

Ce petit mot de trois lettres provient du latin « vita ». C'est un terme très affectif et familier, et pourtant, il peut s'étendre sur une grande variété de significations. Est-ce qu'on parle d'évolution, d'adaptation ou de l'existence même? Est-il question de la durée, de l'histoire, ou simplement du quotidien ? Oui, le mot « vie » peut, dans de nombreuses occasions, remplacer l'un ou l'autre de ces termes. Ne dit-on pas : la vie sur Terre, la vie de nos ancêtres, la vie animale, le coût de la vie, la vie de tous les jours, refaire sa vie, la vie éternelle, etc. Tout comme le mot peut parfois prendre le sens de : santé (être bien en vie...), réalité (dans la vie...), destinée (c'est sa vie...), énergie, entrain, résilience, souffle vital...

Ce n'est pas tout! Le mot « vie » a donné naissance à plusieurs adjectifs très nuancés : vécu, vif, vivable, vivace, vital, vivant, vivifiant. Quelques verbes aussi : vivre, vivifier, vivoter, raviver. Et des noms bien utiles : assurance-vie, vitalité, vitamine, survie.

Le terme « vie » a également été très fécond dans le domaine des expressions. Vous avez tous des personnes très chères dans votre entourage, n'est-ce pas? Ça peut être simplement un ami, qui donne signe de vie de temps en temps. Ça peut être une connaissance d'enfance, à qui vous aimez raconter des tranches de vie. Ça peut être votre mère, qui vous a donné la vie. Ça peut même être l'homme ou la femme de votre vie. Entrez dans le vif du sujet et dites-leur, de vive voix, en bon vivant, qu'ils font partie des plus beaux jours de votre vie. Ça les mettra de bonne humeur! Vive la vie!

Certains (qu'on ne nommera pas ici...) se plaisent à mener un gros train de vie. La vie de château, quoi! On voit bien que la vie leur sourit. Pendant ce temps, d'autres, les pauvres, sont confrontés à une vie de chien. Ils se sentent condamnés à vie et certains vont jusqu'à s'enlever la vie... Ce sont des moments durs à vivre, bien entendu. Ils sont toujours sur le qui-vive. Est-ce à cause du coût de la vie moderne? De notre mode de vie trop accéléré? Est-ce que leur vie sentimentale vogue à la dérive?

Est-ce parce qu'ils n'arrivent pas à regarder la vie en face? On ne le saura jamais de la vie! Paraît que ça fait partie de la vie privée.

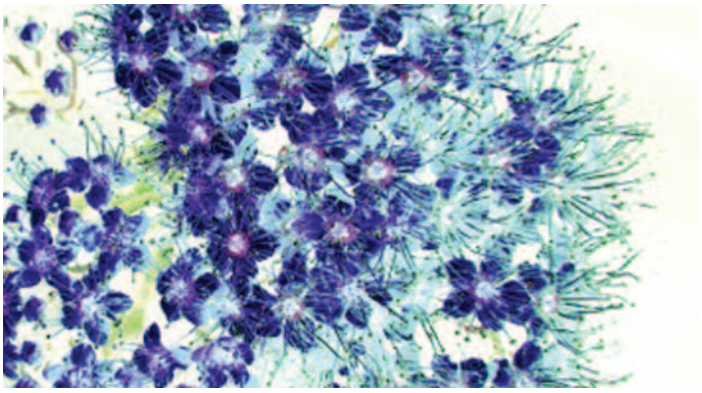

Quelqu'un menace-t-il de vous couper les « vivres »? Sachez que ce mot, dérivé de « vie », désigne ce qui sert à vivre, l'ensemble des aliments. D'ailleurs, le mot « viande » signifiait exactement cela dans les premiers temps de la langue française.

Sur le plan culturel, le mot « vie » a été stimulant pour de nombreux artistes. En chanson, on peut mentionner simplement quelques titres : C'est beau le vie, de Jean Ferrat; La vie en rose, d'Édith Piaf; La vie d'artiste, de Léo Ferré; Double-vie, de Richard Séguin; J'ai rencontré l'homme de ma vie, de Diane Dufresne; ou même C'est la vie, du groupe britannique Emerson, Lake and Palmer. Même un vin français a pour nom C'est la vie!

Un roman comme La vie devant soi, d'Émile Ajar (Romain Gary), demeure un classique. Au cinéma, La vita è bella! (La vie est belle), cette comédie dramatique italienne écrite et réalisée par Roberto Benigni, a été un succès international. On pense aussi au film français de Josiane Balasko, intitulé drôlement L'Ex-femme de ma vie... Et n'oublions pas l'étourdissant succès de la série télévisée québécoise La petite vie, de Claude Meunier.

Même la publicité s'accapare de notre petit mot d'une seule syllabe : les biscuits Leclerc ont pour slogan « Prenez goût à la vie ! » Et on se rappelle de la formule controversée des Forces armées canadiennes pour attirer des jeunes dans leurs rangs : « Si la vie vous intéresse! »

Tant qu'à y être, on pourrait aussi bien remonter au temps des Grecs anciens alors que le médecin et poète Hippocrate (celui qui a laissé son nom au fameux serment des médecins...) clamait un vers célèbre : « La vie est brève, mais l'art est long ».

Oui, la vie est trop brève... Protégez-là bien! Et un bon jour, on finira peut-être, enfin, par savoir s'il y a de la vie ailleurs dans l'Univers...

CMC

BÂTISSEUR D'EXPÉRIENCE

USA | CANADA

ÉRIGER POUR DURER …
AFIN DE PRÉSERVER NOTRE PATRIMOINE

Au-delà de la conception et de la réalisation de vos projets, chacune de nos constructions est une œuvre commémorative durable qui vous permet de maximiser votre potentiel de revenus.

Nous maîtrisons l'art de bâtir des mausolées et des columbariums de qualité ce qui vous assure un service exceptionnel, le respect des échéanciers et un contrôle transparent des coûts.

Conscients de l'importance de la pérennité d'un lieu de mémoire, nous érigeons des projets distinctifs tout en innovant pour mieux construire.

CHEF DE FILE EN AMÉRIQUE DU NORD

+ MAUSOLÉE
+ MAUSOLÉE FAMILIAL
+ COLUMBARIUM INTÉRIEUR
+ COLUMBARIUM EXTÉRIEUR
+ ACCESSOIRES DE BRONZE

Les Constructions de Mausolées Carrier inc. • 1.800.663.7954 • info@cmc-carrier.com • www.cmc-carrier.com